

Bourse Producteur de cinéma

FONDATION JEAN-LUC LAGARDERE

Dépôt des dossiers de candidature jusqu'au 14 juin 2026 à 23h59

Présentation du dispositif

La Fondation Jean-Luc Lagardère récompense un jeune producteur ou une jeune productrice de cinéma, par l'attribution d'une bourse.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

La bourse Producteur cinéma s'adresse aux candidat(s) désireux de produire un long métrage de fiction permettant le développement d'une action de diffusion culturelle dans le domaine de l'audiovisuel.

— Critères d'éligibilité

Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- avoir au 31 décembre 2026, 30 ans maximum, étant entendu que chacun des candidats présentant un même projet devra satisfaire à cette condition,
- être francophone : les candidats ne doivent pas nécessairement avoir la nationalité d'un pays francophone mais doivent être en mesure de présenter leur projet en français, à l'écrit (et à l'oral, s'ils sont sélectionnés pour passer devant le jury).

Le projet pourra être présenté, par un ou plusieurs candidats, dans la limite de 3 au maximum.

Quelles sont les particularités ?

— Projets inéligibles

La production d'un long-métrage d'animation ne rentre pas dans le cadre de cette Bourse.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant de la bourse Producteur de cinéma est de 35 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

Pour le dépôt en ligne du dossier de candidature, les candidats devront tout d'abord compléter en ligne [un formulaire de candidature](#) et signaler leur pleine et entière connaissance et acceptation du présent règlement, puis fournir les éléments suivants rédigés en français, sous forme d'un fichier informatique unique à joindre, de préférence au format PDF.

— Éléments à prévoir

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

Présentation du candidat producteur :

- le curriculum vitæ et les références de chaque Candidat producteur (parcours, et précisions sur son profil entrepreneurial passé, présent et à venir, actualité),
- la lettre du candidat présentant son parcours et exprimant sa motivation, les objectifs de sa société de production et le choix du projet de long-métrage présenté,
- dans le cas d'un projet présenté par plusieurs Candidats, préciser le représentant du projet (auquel sera remis le chèque correspondant au montant de la bourse si désigné Lauréat),
- dans le cas où le projet de production est intégré à une société autre que celle du Candidat, bien spécifier le rôle présent et à venir du candidat dans cette société, et fournir, le cas échéant, une lettre d'intention d'association des futurs associés.

Présentation du projet :

- la lettre d'intention du scénariste et/ou de celle du réalisateur du long-métrage présenté,
- le curriculum vitæ, et références du scénariste et/ou du réalisateur du projet (parcours, actualité),
- le budget prévisionnel du projet de film,
- le plan de financement prévisionnel du projet de film,
- le projet du film présenté comme suit : synopsis dactylographié (accompagné ou non du scénario complet) ; A noter que si le dossier doit proposer une traduction en français du scénario, celui-ci pourra donner lieu à un tournage en langue étrangère,
- les choix de scènes dialoguées de 5 à 10 pages dactylographiées.

Liens de visionnage :

- un lien de type Vimeo d'un (ou plusieurs) film(s) (ou autres œuvres audiovisuelles) produit(s) par le candidat producteur (quel que soit le réalisateur) dans l'hypothèse où celui-ci a déjà produit un film,
- un lien de type Vimeo d'un (ou plusieurs) film(s) (ou autres œuvres audiovisuelles) réalisé(s) par le réalisateur du projet présenté, dans l'hypothèse où celui-ci a déjà réalisé un film.

Autres pièces administratives obligatoires :

- la fiche de participation (une fiche signée par chaque candidat),
- la charte du Lauréat signée (une charte signée par chaque Candidat),
- la photocopie d'une pièce d'identité (recto et verso si carte d'identité) de chaque Candidat,
- l'attestation sur l'honneur dûment signée par le candidat ; une attestation par candidat,
- l'attestation du dépôt du scénario auprès de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques ou de la Société des Gens de Lettres,
- l'extrait Kbis de la société de production préexistante le cas échéant faisant apparaître le nom d'au moins un des Candidats, si ce n'est pas le cas, joindre les statuts de la société.

Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
 - > Jeune

Organisme

FONDATION JEAN-LUC LAGARDERE

- Immeuble Monceau
42, rue Washington
75408 PARIS Cedex 08
Téléphone : 01 40 69 16 82
E-mail : fondjll@lagardere.fr
Web : www.fondation-jeanluclagardere.com

Liens

- [Règlement + Charte + fiche de participation](#)